

***Amoris laetitia*, La joie de l'amour qui est vécue dans les familles est aussi la joie de l'Eglise (VII)**



Après le parcours biblique sur le mariage et la famille (chapitre I^{er}) ;
après une synthèse des réponses aux deux questionnaires envoyés pour préparer les deux synodes romains sur la famille (chapitre II) ;
après la présentation des appuis d'une théologie du sacrement du mariage et du rôle des familles dans le don et la protection de la vie (chapitre III) ;
après la description de l'amour dans le mariage (chapitre IV) ;
après la présentation de l'amour qui devient fécond (chapitre V) ;
le Pape François propose quelques perspectives pastorales (chapitre VI).

Chapitre VI : Quelques perspectives pastorales (n° 199 à 258)

Beaucoup envisagent la nécessité de chercher de nouveaux chemins pastoraux. Le Pape François va essayer d'emprunter ces chemins de manière générale. Ce sont les différentes communautés qui devront élaborer des propositions plus pratiques et efficaces, qui prennent en compte aussi bien les enseignements de l'Eglise que les nécessités et les défis locaux. Quels sont les grands défis pastoraux (n° 199) ?

Annoncer l'Évangile de la famille aujourd'hui (n° 200 à 204)

Les Pères synodaux ont insisté sur le fait que les familles chrétiennes sont les principaux acteurs de la pastorale familiale. A la lumière de la parabole du semeur, notre devoir est de coopérer pour les semences : le reste, c'est l'œuvre de Dieu. Il ne faut pas oublier non plus que l'Eglise qui prêche sur la famille est un signe de contradiction. L'Eglise voudrait se rapprocher des familles avec une humble compréhension, et son désir est d'accompagner toutes les familles et chacune d'elles afin qu'elles découvrent la meilleure voie possible pour surmonter les difficultés qu'elles rencontrent sur leur route (n° 200).

Cela exige de toute l'Eglise une conversion missionnaire. La pastorale familiale doit faire connaître par l'expérience que l'Évangile de la famille est une réponse aux attentes les plus profondes de la personne humaine. Il ne s'agit pas seulement de présenter des normes, mais de proposer

► Notre évêque nous parle

des valeurs en répondant ainsi au besoin que l'on constate aujourd'hui, même dans les pays les plus sécularisés. De même, on a souligné la nécessité d'une évangélisation qui dénonce avec franchise les conditionnements culturels, sociaux et économiques, comme la place excessive donnée à la logique du marché, qui empêchent une vie familiale authentique (n° 201).

C'est la paroisse qui offre la contribution principale à la pastorale familiale. Elle est une famille de familles, où les apports de petites communautés, associations et mouvements ecclésiaux s'harmonisent. D'où la nécessité d'une formation plus adéquate des prêtres, des diacres, des religieux et des religieuses, des catéchistes et des autres agents pastoraux (n° 202).

De même, les séminaristes devraient recevoir une formation interdisciplinaire plus étendue sur les fiançailles et le mariage, et pas seulement une formation doctrinale. La formation actuelle ne leur permet pas toujours de s'épanouir psychologiquement et affectivement, en raison de leur propre expérience de vie de famille. D'où la nécessité d'un va-et-vient entre le séminaire et la vie en paroisse (n° 203).

Est nécessaire également la formation des agents laïcs de la pastorale familiale grâce à l'aide de psychopédagogues, de médecins de famille, de médecins communautaires, d'assistants sociaux, d'avocats de mineurs et de famille, ainsi que de l'ouverture d'esprit pour recevoir les apports de la psychologie, de la sociologie, de la sexologie, y compris du *counseling* (n° 204).

Guider les fiancés sur le chemin de la préparation au mariage (n° 205 à 211)

Les fiancés ont besoin d'une préparation afin de découvrir la valeur et la richesse du mariage (n° 205). Dans cette préparation vient le rappel de l'importance des vertus, dont celle de la chasteté. De plus, il y a un lien entre le mariage et les autres sacrements. La participation à la vie ecclésiale permet aussi d'approfondir certains aspects de la vie de famille (n° 206). Les communautés chrétiennes sont invitées à reconnaître qu'accompagner le cheminement d'amour des fiancés est un bien pour elles-mêmes. Il y a diverses manières légitimes d'organiser la préparation immédiate au mariage ; chaque Eglise locale discernera ce qui convient le mieux. Il ne s'agit pas d'exposer tout le *Catéchisme*. Il faut donner une annonce renouvelée du kérygme dans un parcours qui durera toute la vie. Il s'agit d'une sorte d'initiation au sacrement du mariage (n° 207). En outre, il convient de trouver les moyens - à travers les familles missionnaires,

► Notre évêque nous parle

les familles des fiancés eux-mêmes et à travers diverses ressources pastorales - d'offrir une préparation lointaine qui fasse mûrir leur amour réciproque, grâce à un accompagnement de proximité et de témoignage (n° 208).

La préparation de ceux qui ont déjà formalisé les fiançailles doit aussi leur donner la possibilité de reconnaître des incompatibilités ou des risques (n° 209). Si les points faibles de l'autre sont reconnus clairement, il faut une confiance réaliste dans la possibilité de l'aider à développer le meilleur de sa personne pour contrebalancer le poids de ses fragilités, avec le ferme objectif de le promouvoir comme être humain (n° 210).

La préparation immédiate doit assurer que les fiancés ne voient pas le mariage comme la fin du parcours, mais qu'ils assument le mariage comme une vocation qui les lance vers l'avant, avec la décision ferme et réaliste de traverser ensemble toutes les épreuves et les moments difficiles (n° 211).

La préparation de la célébration (n° 212 à 216)

La plupart de ceux qui se préparent au mariage se focalisent sur les invitations, les vêtements, la fête et bien des détails. Cette mentalité se reflète aussi dans certaines unions de fait qui n'arrivent jamais au mariage parce qu'elles pensent à des réjouissances trop coûteuses, au lieu de donner la priorité à l'amour mutuel et à sa formalisation devant les autres. Il faut aider les fiancés à voir les priorités (n° 212).

D'abord vivre en profondeur la célébration liturgique, qui donne le sens de chaque geste (n° 213). Parfois les fiancés ne perçoivent pas le poids théologique et spirituel du consentement, qui éclaire le sens de tous les gestes postérieurs (n° 214). Les évêques du Kenya rappellent que les futurs époux sont tellement préoccupés qu'ils oublient qu'ils prennent un engagement qui durera toute la vie. Il faut aider à se rendre compte que le sacrement n'est pas seulement un moment qui par la suite relève du passé et des souvenirs, car il exerce son influence sur toute la vie matrimoniale, d'une manière permanente. Le sens procréatif de la sexualité, le langage du corps et les gestes d'amour vécus dans l'histoire du mariage, se convertissent en une continuité ininterrompue du langage liturgique et la vie conjugale devient, dans un certain sens, liturgie (n° 215).

De même, on peut méditer à partir des lectures bibliques et enrichir la compréhension des alliances qui sont échangées, ou d'autres signes qui font partie du rite. Il ne serait pas bon que les fiancés arrivent au mariage

► Notre évêque nous parle

sans avoir prié ensemble, l'un pour l'autre, en sollicitant l'aide de Dieu pour être fidèles et généreux, lui demandant ensemble ce qu'il attend d'eux, y compris en consacrant leur amour auprès d'une statue de Marie (n° 216).

Accompagner dans les premières années la vie matrimoniale (n° 217 à 222)

Le mariage est une question d'amour ; seuls peuvent se marier ceux qui se choisissent librement et qui s'aiment. Cependant, lorsque l'amour devient pure attraction ou un sentiment vague, les conjoints souffrent d'une très grande fragilité. Il s'avère indispensable d'accompagner les premières années de la vie matrimoniale pour enrichir et approfondir la décision consciente et libre de s'appartenir et de s'aimer jusqu'à la fin (n° 217). Par ailleurs, un défi de la pastorale matrimoniale est d'aider à découvrir que le mariage ne peut se comprendre comme quelque chose d'achevé. Le regard se porte sur l'avenir qu'il faut construire quotidiennement, avec la grâce de Dieu, et pour cela même, on n'exige pas du conjoint qu'il soit parfait (n° 218). Un proverbe dit : l'eau stagnante se corrompt, se détériore. C'est ce qui se passe lorsque la vie d'amour au cours des premières années de mariage stagne, cesse d'être en mouvement (n° 219). Le parcours implique de passer par diverses étapes qui invitent à se donner généreusement : de l'impact des débuts caractérisé par une attraction nettement sensible, on passe au besoin de l'autre, perçu comme une partie de sa propre vie. De là, on passe au plaisir de l'appartenance mutuelle, ensuite à la compréhension de la vie entière comme un projet à deux, à la capacité de mettre le bonheur de l'autre au-dessus de ses propres besoins, et à la joie de voir son propre couple comme un bien pour la société (n° 220).

L'une des causes qui conduisent à des ruptures matrimoniales est d'avoir des attentes trop élevées sur la vie conjugale. Chaque mariage est une « histoire de salut », et cela suppose qu'on part d'une fragilité qui, grâce au don de Dieu et à une réponse créative et généreuse, fait progressivement place à une réalité toujours plus solide et plus belle (n° 221).

L'accompagnement doit encourager les époux à être généreux dans la communication de la vie. L'encyclique *Humanae vitae* (1968) et l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* (1981) doivent être redécouvertes afin de combattre une mentalité souvent hostile à la vie. Ce que le Concile Vatican II a exprimé avec clarté est encore valable : *D'un commun accord et d'un commun effort, les époux se formeront un jugement droit : ils prendront en considération à la fois et leur bien et celui des enfants déjà nés*

► Notre évêque nous parle

ou à naître ; ils discerneront les conditions aussi bien matérielles que spirituelles de leur époque et de leur situation ; ils tiendront compte enfin du bien de la communauté familiale, des besoins de la société temporelle et de l'Eglise elle-même. Ce jugement, ce sont en dernier ressort les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu (Gaudium et spes, 50). D'autre part, le recours aux méthodes fondées sur les rythmes naturels devra être encouragé (Humanae vitae, 11). On mettra en lumière que ces méthodes respectent le corps des époux, encouragent la tendresse entre eux et favorisent l'éducation d'une liberté authentique (Catéchisme de l'Eglise catholique, 2370). Il faut toujours mettre en évidence le fait que les enfants sont un don merveilleux de Dieu, une joie pour les parents et pour l'Eglise. A travers eux, le Seigneur renouvelle le monde (n° 222).

Quelques ressources (n° 223 à 230)

L'accompagnement pastoral des jeunes couples se fait surtout en paroisse (n° 223). Ce parcours est une question de temps. L'amour a besoin de temps disponible et gratuit, qui fait passer d'autres choses au second plan (n° 224). Les couples qui ont une bonne expérience peuvent faire part des moyens pratiques qui leur ont été utiles (n° 225). Il faut inciter les jeunes couples à créer leur propre routine, qui offre une saine sensation de stabilité et de protection, et qui se construit par une série de rites quotidiens partagés (n° 226). Nous, les Pasteurs, nous devons encourager les familles à grandir dans la foi. A cet effet, il est bon d'encourager la confession fréquente, la direction spirituelle, l'assistance à des retraites. Et aussi inviter à créer des espaces hebdomadaires de prière familiale, ainsi que des moments de prière dans la solitude face à Dieu (n° 227). Si un des deux conjoints n'est pas baptisé, ou qu'il estime ne pas vivre les engagements de la foi, le conjoint qui croit peut, avec l'autre, trouver des valeurs communes qui peuvent être partagées et cultivées avec enthousiasme (n° 228). Les paroisses, les mouvements, les écoles et d'autres institutions de l'Eglise peuvent se consacrer à diverses médiations pour protéger et vivifier les familles (n° 229). Beaucoup de couples disparaissent de la communauté chrétienne après le mariage, mais bien des fois nous perdons certaines occasions où ils réapparaissent, où nous pourrions leur proposer de nouveau de manière attractive l'idéal du mariage chrétien et les rapprocher des espaces d'accompagnement : baptême d'un enfant, première communion, ou funérailles d'un parent, ou mariage d'un parent ou d'un ami. Au rythme de vie actuel, la majeure partie des mariés ne sont pas disposés à des réunions fréquentes, et nous ne pouvons pas nous limiter à une pastorale destinée à des petits groupes d'élites.

► Notre évêque nous parle

Aujourd'hui, la pastorale familiale doit être fondamentalement missionnaire, en sortie, de proximité, au lieu de se limiter à être une usine de cours auxquels peu de personnes prennent part (n° 230).

Eclairer les crises, les angoisses et les difficultés (n° 231)

Le vin nouveau des fiançailles qui vieillit bien est celui qui est témoin de la fidélité de l'attente et de la patience. Cela suppose d'avoir été capables de surmonter ensemble les crises et les temps d'angoisse, sans fuir les défis ni cacher les difficultés.

Le défi des crises (n° 232 à 238)

Dans toute famille, il y a des crises. Les couples expérimentés peuvent aider les jeunes couples à découvrir que chaque crise cache une bonne nouvelle qu'il faut savoir écouter en affinant l'ouïe du cœur (n° 232). La réaction immédiate quand il y a une crise est de se révolter, de se mettre sur la défensive. On peut aboutir à ce que la personne que j'aime devienne « la mère de mes enfants », une étrangère (n° 233). Pour affronter la crise, il faut être présent et communiquer, découvrir les causes les plus cachées et être prêt à accoucher un nouveau trésor (n° 234). Tout au long de la vie de couple, il y a des crises. Ce sont des situations exigeantes, qui provoquent des peurs, des sentiments de culpabilité, des dépressions ou des fatigues pouvant affecter gravement l'union (n° 235). A ces crises, s'ajoutent les crises personnelles qui ont des incidences sur le couple, ayant trait aux difficultés économiques, de travail, affectives, sociales, spirituelles. Sans oublier des circonstances inattendues qui peuvent altérer la vie familiale. Si on doit demander pardon, chacun doit se demander avec une sereine humilité s'il n'a pas créé les circonstances qui ont conduit l'autre à commettre certaines erreurs (n° 236).

Il est devenu fréquent que, lorsque quelqu'un sent qu'il ne reçoit pas ce qu'il désire, ou que ne se réalise pas tout ce dont il rêvait, cela semble suffisant pour mettre fin au mariage (n° 237). Il arrive que certains ont la maturité nécessaire pour élire de nouveau l'autre comme compagnon de route, au-delà des limites de la relation, et acceptent avec réalisme qu'il ne peut satisfaire tous les rêves caressés (n° 238).

Vieilles blessures (n° 239 à 240)

Il arrive que l'enfance ou l'adolescence aient été mal vécues. La maturité en souffre. Parfois, vers quarante ans, on devient quelqu'un d'autre ou on reste

► Notre évêque nous parle

au stade de l'adolescence (n° 239). Beaucoup finissent leur enfance sans avoir jamais senti qu'ils sont aimés inconditionnellement, et cela affecte leur capacité de faire confiance et de se donner. Il faut alors suivre un processus de libération qu'on n'a jamais affronté (n° 240).

Accompagner après les ruptures et les divorces (n° 241 à 246)

Dans certains cas, la valorisation de sa propre dignité et du bien des enfants exige de mettre des limites fermes aux prétentions excessives de l'autre, à une grande injustice, à la violence ou à un manque de respect qui est devenu chronique. Il faut reconnaître qu'il y a des cas où la séparation est inévitable. Parfois, elle peut devenir moralement nécessaire, lorsque, justement, il s'agit de soustraire le conjoint le plus faible, ou les enfants en bas âge, aux blessures les plus graves causées par l'abus et par la violence, par l'aviilissement et par l'exploitation, par l'extranéité et par l'indifférence (n° 241).

Un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes, séparées, divorcées ou abandonnées (n° 242). Il est important de faire en sorte que les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'Eglise, qu'elles ne sont pas excommuniées et qu'elles ne sont pas traitées comme telles, car elles sont incluses dans la communion ecclésiale (n° 243). Il faut rendre plus accessibles, souples, et si possible gratuites les procédures en vue de la reconnaissance des cas de nullité. Les deux documents du Pape François en la matière ont conduit à une simplification des procédures (*Mitis Iudex Dominus Iesus*, 15 août 2015 ; *Mitis et Misericors Iesus*, 15 août 2015). Ces deux documents mettent en évidence que l'évêque lui-même dans son Eglise, dont il est constitué pasteur et chef, est par cela-même, juge des fidèles qui lui ont été confiés (n° 244). Il faut encore souligner les conséquences de la séparation ou du divorce sur les enfants qui sont, dans tous les cas, les victimes innocentes de cette situation (n° 245). L'Eglise elle-même ne peut cesser d'être la voix des plus fragiles qui sont les enfants qui souffrent, bien des fois en silence (n° 246).

Certaines situations complexes (n° 247 à 252)

Les problématiques relatives aux mariages mixtes requièrent une attention spécifique (mariages entre catholiques et d'autres baptisés) (n° 247). Les mariages avec disparité de culte constituent un lieu privilégié de dialogue interreligieux (mariages entre catholiques et non-baptisés) (n° 248).

► Notre évêque nous parle

Une difficulté particulière existe pour l'accès au baptême des personnes qui se trouvent dans une situation matrimoniale complexe. Il s'agit de personnes qui ont contracté une union conjugale stable à un moment où au moins l'une d'elles ne connaissait pas encore la foi chrétienne. Dans ces cas-là, les évêques sont appelés à exercer un discernement pastoral adapté à leur bien spirituel (n° 249).

L'Eglise prend en considération la situation des familles qui vivent l'expérience d'avoir en leur sein des personnes manifestant une tendance homosexuelle (n° 250). Il n'est pas possible d'assimiler au mariage les unions entre personnes homosexuelles (n° 251).

Les familles monoparentales doivent trouver soutien et réconfort auprès des autres familles qui forment la communauté chrétienne, ainsi qu'auprès des organismes pastoraux paroissiaux (n° 252).

Quand la mort transperce de son aiguillon (n° 253 à 258)

Parfois la vie familiale est affectée par la mort d'un être cher. Nous ne pouvons pas nous laisser d'offrir la lumière de la foi afin d'accompagner les familles qui souffrent en ces moments (n° 253). Perdre un conjoint, perdre un enfant est quelque chose de très douloureux. La communauté chrétienne doit apporter son soutien (n° 254). A un certain moment du deuil, nous avons à découvrir que nous avons encore une mission à accomplir (n° 255). La foi nous assure que le Ressuscité ne nous abandonnera jamais (n° 256). Une façon de communiquer avec les proches décédés est de prier pour eux (n° 257). Nous-mêmes nous avons à nous préparer à la mort. Et nous nous préparons à retrouver les proches qui sont morts (n° 258).

ooo

A tous ceux qui en ont la possibilité, je souhaite des vacances reposantes et pleines de découvertes.

A tous ceux qui ne peuvent pas partir, je souhaite des moments de paix et de sérénité.

+ Guy,
Evêque de Tournai